L'Ecole du Louvre à Quimper : mode d'emploi

L'Ecole du Louvre à Quimper : précisions

Vous souhaitez assister aux conférences de l'Ecole du Louvre ? Voici quelques réponses aux questions les plus fréquentes.

Généralités

Le musée des beaux-arts choisit le thème du cycle, organise la promotion des conférences, accueille le conférencier et gère le suivi technique de la conférence.

L'Ecole du Louvre rassemble les dossiers d'inscription des auditeurs. Après vérification, elle imprime les cartes des auditeurs qui sont envoyées sous enveloppe timbrée libellée à votre adresse.

Grâce à la fiche d'inscription et aux renseignements, l'Ecole du Louvre établit des statistiques. Elle peut vous prévenir en cas de modification de date des conférences.

L'Ecole du Louvre exige le renouvellement de la carte à chaque cycle. L'intitulé du cycle y est noté.

La carte d'auditeur donne accès uniquement aux conférences. Elle ne donne pas la gratuité au musée du Louvre.

Les conférences ne sont pas réservées aux seuls Amis du musée ; elles sont ouvertes à tous.

Recommandations pour compléter le dossier

Pour une première adhésion, une photo d'identité photocopiée suffit. Pour renouveler votre inscription, la photo n'est plus nécessaire car elle a été scannée puis rendue par l'Ecole du Louvre.

Il est demandé un chèque par personne. Celui-ci doit être établi à l'ordre de la régie de l'Ecole du Louvre. Si vous indiquez un autre ordre, il ne sera pas encaissable.

Vous pouvez vous inscrire tardivement. Les personnes à l'accueil de l'amphithéâtre de l'université prendront votre dossier. Vous obtiendrez votre carte d'auditeur ultérieurement.

Le jour des conférences

L'accueil des auditeurs et l'ouverture de la salle a lieu à partir de 18h. Les conférences commencent à 18h30.

Les conférences ne peuvent être enregistrées.

Si vous ne pouvez pas assister à un cours, il n'existe pas de résumé du cours.

